

Province de Liège
Arrondissement de Waremme
COMMUNE DE FAIMES
Code INS : 64076

BUDGET COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2026

RAPPORT DE SYNTHÈSE

BUDGET EXERCICE 2026 - SERVICE ORDINAIRE

Le budget ordinaire 2026 se présente comme suit :

BUDGET ORDINAIRE		DEPENSES	RECETTES
Exercice propre		6.747.100,83	6.771.383,01
	Boni : 24.282,18		
Exercices antérieurs		52.033,63	1.317.554,14
	Excédent :1.265.520,51		
Total exercices propres et antérieurs		6.799.134,46	8.088.937,15
Prélèvement		774.729,84	2.107 ,09
RESULTAT GENERAL		7.573.864,30	8.091.044,24
	BONI : 517.179,94		

L'exercice propre se clôture avec un boni de 24.282,18 € à l'exercice propre.

A l'issue de l'exercice 2026, le boni global est estimé à 517.179,94 €.

Ce montant tient compte du prélèvement de 774.729,84 € effectué sur le boni des exercices antérieurs afin d'autofinancer certaines dépenses prévues à l'extraordinaire.

ANALYSE DU BUDGET

a) Les Recettes

Les recettes de la commune sont rangées en trois catégories :

Recettes de prestations

Il s'agit des recettes résultant des services rendus par la commune ou de la fourniture de biens ; p.ex. location de bâtiments, organisation de la plaine de jeux, vente de matériaux de voirie...

Recettes de transfert

Cette catégorie comprend les recettes provenant des transferts de revenus ou de certains transferts de capitaux des autres pouvoirs publics, des ménages et des entreprises ; on y trouve, entre autres, les impôts communaux, taxes additionnelles, transfert de revenus du pouvoir central (fonds des communes), contributions aux charges de l'enseignement.

Recettes de la dette

Cette rubrique englobe les recettes provenant des créances ou du patrimoine de la commune c'est-à-dire les intérêts de créances des pouvoirs publics, dividendes ou bénéfices d'exploitation des entreprises publiques...

Le tableau ci-après fait apparaître la répartition des différents crédits de recettes en fonction des catégories définies ci-avant :

	COMPTE 2022	COMPTE 2023	COMPTE 2024	BUDGET APRES MB 2025	BUDGET INITIAL 2026
Prestation	226.066,08	236.338,38	214.615,50	297.287,44	286.498,45
Transferts	4.975.487,67	6.163.994,04	5.981.316,28	6.120.170,36	6.388.118,53
Dette	29.018,26	132.996,31	344.116,97	97.388,80	96.766,03
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total ex propre	5.230.572,01	6.533.328,73	6.540.048,75	6.514.846,60	6.771.383,01
Ex antérieurs	1.423.822,74	1.055.848,98	2.141.011,40	2.876.174,39	1.317.554,14
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	2.107,09
Total général	6.654.394,75	7.589.177,71	8.681.060,15	9.391.020,99	8.091.044,24

Les recettes de prestations concernent principalement :

- Les montants perçus par le service Population/ Etat Civil pour la délivrance des documents administratifs (cartes d'identité, passeports, permis de conduire...)
- la redevance du secteur électricité pour occupation du domaine public : 56.801,26 €
- la participation des parents dans les repas scolaires : 40.000 €
- l'inscription des enfants à l'accueil extrascolaire : 30.000 €
- l'inscription des enfants à la plaine de jeux : 15.000 €.

Les recettes de dette proviennent des dividendes versés par RESA à hauteur de 55.717,36 €

Les recettes principales dont dispose la Commune proviennent **des Transferts** :

L'estimation des transferts pour 2026 prévoit une augmentation de 267.948,17 € par rapport à l'estimation du budget 2025.

Cela est dû à l'indexation du Fonds des Communes, dont le calcul tient compte également du taux des additionnels IPP et PrI, ce qui nous permet de bénéficier d'un taux préférentiel. Il passe de 1.383.811,36 € en 2025 à 1.430.424,92 €, soit + 46.613,56 €.

Nous recevons le versement d'une compensation pour les travailleurs frontaliers luxembourgeois qui passe de 17.764,35 € en 2025 à 12.351,78 € en 2026 (- 5.412,57 €)

Les transferts comprennent surtout, les **taxes et redevances** :

⇒ Les additionnels à l'impôt sur les personnes physiques : 2.531.428,61 € (+71.535,40 €)

⇒ Les additionnels au Précompte immobilier : 1.014.050,21 € (+ 91.459,33 €)

Cependant, du fait que la péréquation du revenu cadastral n'a jamais eu lieu, que celui-ci est basé sur la dernière péréquation effectuée en 1973, le RC est indexé mais nettement inférieur à ce qu'il pourrait être, notamment pour certaines bâtisses anciennes qui ont été aménagées sans nécessité d'obtention de permis d'urbanisme...

⇒ La taxe additionnelle à la taxe automobile : 81.225,52 €

⇒ Les diverses taxes communales : 401.052,90 € dont 310.602,90 de taxes immondices

⇒ Mais les transferts comprennent aussi les subsides :

- *les subsides APE* : 248.946,03 € .
- *Maribel social* : 88.880,00 € (62.216,00 € + 26.664,00 €)
- *les subventions de fonctionnement pour l'enseignement* : 258.971,57 € (234.309,87 € en 2025) + 40.892,28 € (aide à la direction)
- la compensation pour *la forfaitarisation des réductions du précompte immobilier* : 37.477,69 €

Il s'agit évidemment de **prévisions** de recettes. Les montants inscrits au budget sont ceux qui nous sont communiquées par la Région wallonne pour le Fonds des Communes et désormais également par la Région en ce qui concerne les additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques (voir documents repris dans les annexes au budget).

b) Les dépenses

Les dépenses ordinaires sont réparties dans les rubriques suivantes :

Dépenses de personnel

Ce sont les dépenses couvrant les salaires et traitement proprement dits, les contributions patronales à la sécurité sociale, aux caisses de pension, les pensions payées directement par la commune, les assurances contre les accidents de travail...

Dépenses de fonctionnement

Recouvrent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien des services communaux, à savoir, les achats de biens non durables et de services, les dépenses de

fonctionnement administratif, technique, pour les bâtiments, les dépenses de gestion financière...

Dépenses de transfert

Comprennent les transferts de revenus effectués par la commune au profit d'autres organismes du secteur public et vers d'autres secteurs : subsides de fonctionnements à divers organismes : fabriques d'Eglise, CPAS, recette régionale, service d'incendie, ...

Dépenses de la dette

Ce sont les dépenses couvrant le remboursement de la dette communale

Evolution des dépenses ordinaires :

	COMPTE 2022	COMPTE 2023	COMPTE 2024	BUDGET APRES MB 2025	BUDGET INITIAL 2026
Personnel	2.137.859,77	2.269.470,40	2.574.348,92	3.020.475,96	3.058.328,28
Fonctionnement	948.604,67	1.054.906,24	1.041.727,50	1.291.725,25	1.398.584,07
Transferts	1.234.360,57	1.385.877,39	1.431.310,08	1.537.081,69	1.591.759,04
Dette	471.844,71	512.501,90	622.458,01	622.057,77	638.429,44
Prélèvements	300.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00
Total ex propre	5.092.669,72	5.222.755,93	5.524.659,01	6.471.340,67	6.747.100,83
Ex antérieurs	137.005,67	175.661,98	121.128,65	196.964,55	52.033,63
Prélèvements	549.183,33	252.310,76	159.197,26	1.399.276,70	774.729,84
Total général	5.778.858,72	5.650.728,67	5.804.984,92	8.067.581,92	7.573.864,30

On le constate directement à la lecture de ce tableau, **les frais de personnel** augmentent. Pour le budget 2026, nous prévoyons une indexation de 2 % en suivant les recommandations du Bureau de Plan.

L'année 2026 verra l'engagement d'un agent administratif à mi-temps au service marchés publics.

Pour le service voirie, l'engagement de deux ouvriers saisonniers à raison de 6 mois de prestations à temps plein est prévu pour 2026.

La réforme du dispositif APE prévue pour 2026 nous amène à réduire la subvention comme annoncé par le Gouvernement Wallon à hauteur de 4,4 % pour les administrations locales.

Les frais **de fonctionnement** sont en augmentation par rapport au compte de l'exercice 2024. cette augmentation est principalement liée des fournitures.

Les frais **de transfert** comprennent principalement :

- ⇒ les transferts au CPAS, la participation communale passe à 644.897,00 € soit une augmentation de 61.838,00 €.
- ⇒ La contribution communale à la zone de police passe de 382.586,03 € (au BI 2025) – 423.941,43 € (MB 2025) à 443.018,79 €.
- ⇒ Néanmoins, grâce à l'intervention de la Province dans les frais de la zone de secours, la participation de la Commune n'augmente que de peu : 96.932,85 € par rapport à 95.689,34 € en 2025.

En ce qui concerne la dette, le montant total des emprunts contractés par la Commune s'élève à 8.002.385,49 € dont 7.576.814,27 € à charge de la Commune.

Le solde à rembourser par la Commune au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 4.212.236,36 €. De nouveaux emprunts sont prévus au budget 2026, pour un total de 2.173.723,69 €.

La charge annuelle des emprunts s'élève à 570.919,56 €, et sera portée à 597.393,39 € si tous les emprunts prévus en 2026 se réalisent. A noter que les charges des nouveaux emprunts ne sont repris que pour la part d'intérêts du fait qu'il est peu probable qu'ils se réalisent avant la fin 2026.

BUDGET EXERCICE 2026 - SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire concerne les dépenses d'investissement de la Commune pour des biens ou services durables ou non liés aux travaux quotidiens.

BUDGET EXTRAORDINAIRE		DEPENSES	RECETTES
Exercice propre		7.477.059,13	6.726.236,71
	Déficit : 750.822,42		
Exercices antérieurs		48.229,28	0
	Déficit :		
Total exercices propres et antérieurs		7.525.288,41	6.726.236,71
Prélèvement		321.095,00	1.120.146,70
RESULTAT GENERAL		7.846.383,41	7.846.383,41
	BONI/MALI: 00,00		

Le programme des investissements prévus au budget 2026 comportent un montant total des investissements prévus s'élève à **7.525.288,41 €**.

- ⇒ Ils seront financés par emprunts à concurrence de 2.173.723,69 €.
- ⇒ Les subsides espérés s'élèvent à 4.231.418,02 €
- ⇒ Dès lors, le montant autofinancé par prélèvement de l'ordinaire se monte à 1.120.146,71€

Les investissements prévus à l'exercice 2026 concernent principalement les projets suivants :

- ⇒ Travaux d'Egouttage prévus Rue Saint-Georges
- ⇒ Entretien routiers
- ⇒ Le projet d'aménagement de « La Motte » à Les Waleffes prévu dans les fiches du PCDR
- ⇒ Aménagements de sécurité routière et via le PCDR des aménagements aux entrées de village « effets de portes »
- ⇒ La transformation de l'école sur l'implantation de Les Waleffes, le dossier de subvention PIE (Plan Investissement Exceptionnel de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- ⇒ L'éclairage LED des terrains de foot et du tennis
- ⇒ L'aménagement d'un terrain multisport sur le site du Cortil
- ⇒ Appel à projet « Végétalisation à l'échelle des quartiers »
- ⇒ L'aménagement des bâtiments : travaux prévus pour le bâtiment de l'Administration (accès PMR-châssis bureaux travaux-urbanisme), placement de panneaux photovoltaïques et le placement de panneaux pour insonoriser la salle polyvalente, pour l'école de Celles (placement de panneaux photovoltaïques),
- ⇒ Pour la voirie : construction d'un nouveau hangar, acquisition de matériel d'équipement

Le détail de l'ensemble des projets inscrits au budget extraordinaire est détaillé ci-après :

Programme détaillé des investissements – service extraordinaire 2026

Libellé	Total Investissement	Emprunt Commune 961-51	Subsides 685-51	PIMACI PIC 2024-2025 06089/995- 51	Prélèvement du FRE 060/995-51
Exercice antérieur					
Entretiens routiers 2024	22.862,72				22.862,72
Auteur de projet cheminement cyclos/piétons Celles et Les Waleffes	17.926,59				17.926,59
Zone immersion temporaire - rue d'Aineffe à Borlez Bis	7.439,97				7.439,97
	48.229,28	0,00	0,00	0,00	48.229,28
Exercice propre					
Acquisition terrain	130.000,00				130.000,00
Acquisition mobilier administration	5.000,00				5.000,00
Maintenance et aménagement bâtiment administration	60.000,00				60.000,00
Acquisition matériel informatique	10.000,00				10.000,00
Acquisition et installation panneaux photovoltaïque	45.000,00				45.000,00
Rénovation petit patrimoine	30.000,00		22.500,00		7.500,00
Participation parts ECETIA - 202200023	75,00				75,00
Hangar voirie	300.000,00	300.000,00			
Hangar voirie - honoraires-coordination	45.000,00	45.000,00			
Aménagement hangar voirie	10.000,00	10.000,00			
Acquisition de matériel d'exploitation	140.400,00				140.400,00
Entretiens routiers 2026	250.000,00	250.000,00			
Réparation taque rue de Huy - 20220012	20.000,00				20.000,00
Honoraires Expertise taque rue de Huy - 20220012	5.000,00				5.000,00
Borne rechargement véhicule électrique Région Wallonne	30.000,00		30.000,00		
Acquisition panneaux d'affichage places publiques	10.000,00				10.000,00
Aménagements sécurité routière	40.000,00				40.000,00
Aménagements Entrées de village - voiries communales et régionales	613.930,00	313.930,00	300.000,00		
Acquisition de bancs publics et poubelles	7.000,00				7.000,00
Aménagement La Motte Les Waleffes	310.788,50	62.157,70	248.630,80		
Acquisition mobilier scolaire	10.500,00				10.500,00
Travaux extension école de Les Waleffes	4.187.598,64	963.147,69	3.224.450,95		
Aménagement abords école de Les Waleffes	40.000,00				40.000,00
Acquisition modules de jeux école Les Waleffes	10.000,00				10.000,00
Acquisition et installation panneaux photovoltaïque	51.500,00				51.500,00
Travaux bâtiment rue Warnotte	25.000,00				25.000,00
Aménagement Salle La Forge	10.000,00				10.000,00
Acquisition mobilier Oratoire Aineffe	10.000,00				10.000,00
Aménagement Bâtiment les 3 Cloches	60.000,00				60.000,00
Démolition bâtiment les 3 Cloches	85.000,00				85.000,00
Construction d'un puits installations sportives - 20190014	89.589,73		44.794,87		44.794,87
Aménagement éclairage et multisport site Cortil	458.976,60	229.488,30	229.488,30		
Aménagement site du Cortil	60.660,00				60.660,00
Végétalisation à l'échelle des quartiers	56.553,10		56.553,10		
Bulles à verre enterrées	22.000,00				22.000,00
Auteur de projet égouttage	20.000,00				20.000,00
Egouttage Rue Saint-Georges	70.000,00				70.000,00
Participation AIDE - rue Mignolet - 20170013	6.543,60				6.543,60
Participation AIDE - rue de l'Eglise - 20100012	891,75				891,75
Participation AIDE - rue Mignolet à Viemme 20240030	52,21				52,21
Auteur de projet SDC (Schéma développement	140.000,00		75.000,00		65.000,00

communale)					
<i>TOTAL exercice propre</i>	7.477.059,13	2.173.723,69	4.231.418,02	0,00	1.071.917,43
<i>TOTAL Exercices antérieurs</i>	48.229,28	0,00	0,00	0,00	48.229,28
<i>TOTAL</i>	7.525.288,41	2.173.723,69	4.231.418,02	0,00	1.120.146,71